

Louise de Marillac

et

les Prêtres de la Mission ¹

Après la mort de son mari, Louise de Marillac s'installe, avec son fils Michel, rue Saint Victor. De là, il lui est très facile de se rendre au Collège des Bons Enfants où réside Monsieur Vincent depuis la fin de l'année 1625.

Au cours de ses visites, Louise, âgée de 35 ans, fait connaissance des premiers compagnons de Vincent de Paul : Antoine PORTAIL, prêtre de 36 ans, originaire du diocèse d'Arles, François DU COUDRAY, 40 ans et Jean DE LA SALLE, 28 ans, venant du diocèse d'Amiens. A la fin de l'année 1626, elle rencontrera Jean BECU, prêtre depuis 10 ans, venant de la Somme, et Antoine LUCAS, 26 ans, un parisien, encore séminariste.

Collaboration au niveau des Confréries de la Charité.

Dès les premières rencontres avec sa dirigée, Monsieur Vincent l'oriente vers les pauvres et lui fait découvrir les Confréries de la Charité. Louise s'y investit et collabore à cette oeuvre de Charité. Elle est amenée à travailler avec les Missionnaires.

En octobre 1627, Louise reçoit la visite, chez elle, de FRANÇOIS DU COUDRAY, porteur d'une lettre de Vincent de Paul. Il vient chercher la somme de 50 livres que Mademoiselle Isabelle du Fay, cousine de Louise, destine aux pauvres des Confréries. En avril 1630, sur les conseils de Vincent, Louise est allée visiter la Confrérie de Villepreux. Durant son séjour, elle a constaté l'ignorance des petites filles pauvres. Le maître d'école ne peut accueillir que les petits garçons, car la mixité est formellement interdite par le Roi et par l'Eglise. Louise remarque une jeune femme, Germaine, qui accepterait d'instruire les filles. Mais peut-elle décider cela toute seule, alors que le Curé de la paroisse avait mal accueilli son intervention auprès des Dames de la Charité. Elle avait dû, sur les conseils de Vincent de Paul, venir s'excuser :

"Il est fort difficile, Mademoiselle, de faire quelque bien sans contrariété ; et pource que nous devons, autant qu'il nous est possible, soulager la peine d'autrui, je pense que vous feriez un acte agréable à Dieu de voir Monsieur le curé, de lui faire vos excuses de ce que, sans son avis, vous avez parlé aux sœurs de la Charité et aux filles, ... cela vous apprendra votre devoir une autre fois, et, s'il ne le trouve pas bon, que vous en demeuriez là. Un beau diamant vaut plus qu'une montagne de pierres, et un acte de vertu d'acquiescement et de soumission vaut mieux que quantité de bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard d'autrui." ²

Forte de cette petite expérience, Louise parle de Germaine à Monsieur Vincent. Celui-ci lui demande d'exposer son projet à Monsieur du Coudray. C'est lui qui ira sur place négocier avec le curé et le maître d'école. Vincent informe ensuite Louise des démarches accomplies :

"Ces lignes seront pour vous prier de nous donner de vos nouvelles et pour vous en donner des nôtres et de celles de Germaine. Pour les miennes, elles sont à l'ordinaire, et pour Germaine M. Du Coudray me mande qu'il a commencé à parler d'elle à M. le Curé, à M. Belin et au maître d'école, et que ni les uns ni les autres ne s'éloignent point de la proposition qu'il leur a faite . Nous verrons ce qu'il en sera." ³

La proposition de Louise de Marillac sera bien acceptée. Pendant des années, Germaine enseignera les petites filles de Villepreux. Vincent et Louise regretteront qu'elle ne se soit pas jointe au groupe qui fonda la Compagnie des Filles de la Charité. mais ils ont respecté son choix.

¹ Session européenne des Prêtres de la Mission – Le Berceau - 1992

² Monsieur Vincent à Louise de Marillac – 1630 – Doc. 35

³ Monsieur Vincent à Louise de Marillac – octobre 1630 – Doc.42

Une collaboration encore plus active s'établira entre Louise de Marillac et JEAN DE LA SALLE, missionnaire très apprécié de Vincent de Paul. En février 1630, elle visite la Confrérie de Saint Cloud. Très vite, elle perçoit ce qui va bien et ce qui lui pose question. Elle soumet le tout à Monsieur Vincent qui demande à Jean de La Salle de répondre. La lettre de ce dernier montre quelle estime il a pour cette femme missionnaire :

*« Je loue Dieu de ce qu'il lui a plu vous donner un si bon commencement , oh ! qu'il n'a garde de vous dénier ni l'esprit, ni tout ce qu'il faudra pour faire tout réussir à sa plus grande gloire. Tâchons seulement de bien résigner le tout entre ses mains. »*⁴

Les conseils donnés par l'un rejoignent les propositions faites par l'autre. Une union de pensée les réunit. Quelques années plus tard, la mise en route de la Confrérie de Liancourt appelle Louise de Marillac et Jean de La Salle à travailler de nouveau ensemble. Les exigences de la duchesse qui désire superviser la Confrérie ne facilitent pas le travail. Monsieur Vincent envoie donc Monsieur de la Salle pour aider. Le rôle de chacun est bien défini : c'est Louise qui discutera avec son amie pour lui comprendre ce qu'est une Confrérie de la Charité ; Jean de la Salle assurera les prédications, la rédaction finale du règlement. Vincent de Paul, inquiet de l'état de santé de son compagnon, demande à Louise de prévoir un cheval pour ses déplacements . Estime et attention mutuelles marquent ce nouveau travail en commun.

L'établissement de la Confrérie de la Charité au village de La Chapelle sera aussi fait de concert entre Louise de Marillac et Jean de La Salle. Il semble bien qu'une réelle amitié se soit nouée entre eux deux.

JEAN BECU a aussi une grande estime du travail accompli par Louise de Marillac. En avril 1631, il vient rejoindre Louise de Marillac à Montreuil. Une lettre de Vincent de Paul précède son arrivée :

*"Monsieur Bécu dira et fera tout ce que trouverez à propos, par dessus ce que je vous écris ; ou s'il faut faire autrement que je dis, faites-le, s'il vous plaît."*⁵

Quelle confiance entre Vincent de Paul, les Missionnaires et Louise de Marillac ! Chacun sait reconnaître la compétence et le savoir-faire de l'autre.

Lorsqu'en mai 1637, Louise voudra mettre en route la Confrérie de la Charité à La Chapelle, petit village aux environs de Paris où se trouve alors la Maison Mère des Filles de la Charité, elle fera appel à Monsieur de La Salle de préférence à tout autre.

Vincent de Paul qui connaît l'admiration et l'amitié de Louise pour Jean de La Salle prend la peine de l'avertir, en des termes pleins de douceur, de la mort prochaine de ce zélé missionnaire

*"Mademoiselle, il faut agir contre ce qui fait peine, et briser son cœur ou l'amollir pour le préparer à tout. Il y a apparence que Notre Seigneur veut prendre sa part de la petite compagnie. Elle est tout à lui, comme je l'espère, et il a droit d'en user comme il lui plaira. Et pour moi, mon plus grand désir est de ne désirer que l'accomplissement de sa sainte volonté. Je ne puis vous exprimer combien notre malade est avant dans cette pratique ; et c'est pour cela qu'il semble que Notre Seigneur le veuille mettre dans un lieu où il pourra continuer plus heureusement durant toute l'éternité. Oh ! qui nous donnera la soumission de nos sens et de notre raison à cette adorable volonté ! Ce sera l'auteur des sens et de la raison, si nous ne nous en servons qu'en lui et pour lui. Prions-le que vous et moi ayons toujours un même vouloir et non-vouloir avec lui et en lui, puisque c'est un paradis anticipé dès cette vie."*⁶

Jean de La Salle meurt à Paris le 9 octobre 1639. Ame sensible, Louise ressent douloureusement la mort de ce missionnaire qu'elle avait beaucoup apprécié pour la clarté de son esprit et la profondeur de sa pensée.

Collaboration pour son fils Michel

Pendant les voyages missionnaires de la mère, Michel Le Gras est accueilli au Collège des Bons Enfants. Monsieur Vincent veille sur lui ou le confie à l'un des ses jeunes missionnaires. En mai 1630,

⁴ Monsieur de la Salle à Louise de Marillac - 9 février 1630 - Doc. 27

⁵ Monsieur Vincent à Louise de Marillac – avril 1631 - Doc. 51

⁶ Monsieur Vincent à Louise de Marillac – sans date - Doc. 242

c'est Robert DE SERGIS qui en a la charge. Michel est alors âgé de 17 ans. Monsieur Vincent écrit à la mère toujours inquiète :

*"Le petit Michel se porte bien. Frère Robert (6) l'est allé voir de ma part. Il lui a témoigné qu'il est fort gai et content. Soyez-le vous aussi, Mademoiselle, je vous prie, puisqu'il plaît à Dieu que vous le soyez."*⁷

Plus tard, ce seront Messieurs François SOUFFLIERS et PILLE qui veilleront sur Michel. Mais ces missionnaires sont dans la Congrégation depuis peu, un ou deux ans. Louise a interrogé des Missionnaires plus mûrs, plus âgés. Monsieur Vincent ne semble pas accepter qu'elle ne fasse pas confiance aux plus jeunes.

*"Monsieur du Coudray n'avait rien à vous dire de Monsieur votre fils, non plus que moi, si ce n'est de savoir s'il agrée son séjour aux Bons Enfants... . M. du Coudray n'avait pas charge de vous en parler."*⁸

Michel montrera peu d'entrain au travail et sera toujours en tergiversations sur son avenir. Louise, elle, saura dire toute sa reconnaissance à Vincent de Paul et aux Missionnaires pour tout ce qu'ils ont fait pour son fils. En 1646, elle envoie à Monsieur Vincent un tableau de la Vierge, sans doute peint par elle-même :

*"Mon intention (est) que le tableau de la Sainte Vierge ... servît d'ornement à un autel dédié à la Sainte Vierge, pour réparer en quelque façon les fautes de mon fils, employant pour le faire faire quelques bagues qui m'étaient restées- c'est pourquoi, Monsieur, je vous supplie très humblement d'agréez que ce soit en votre Eglise que cette satisfaction se fasse."*⁹

Relations au niveau des Filles de la Charité

La Compagnie des Filles de la Charité, fondée le 29 novembre 1633 ainsi que la Congrégation de la Mission fondée le 17 avril 1625, sont, en cette première moitié du XVII^{ème} siècle, des communautés nouvelles. De nombreux jeunes, souvent des mêmes villages et des mêmes familles, sont attirés par leur mode de vie, leur engagement auprès des pauvres et leur spiritualité.

Des relations fraternelles

Des frères et soeurs, des cousins, des cousines entrent, les uns chez les Prêtres de la Mission, les autres chez les Filles de la Charité. Les relations familiales sont connues, acceptées, entretenues.

Les trois frères Bécu, Jean, Benoît et Hubert viennent à la Maison Mère des Filles de la Charité visiter leur soeur Marie, malade puis mourante en 1637. Quelques années plus tard, Jean s'inquiétera de sa jeune soeur Madeleine envoyée à l'hôpital d'Angers. Louise de Marillac écrit à la Soeur Servante

*"Monsieur Bécu se recommande bien à ma soeur Madeleine et demande si elle fait bien. Je serais bien aise de le savoir."*¹⁰

A Catherine Baucher qui est à Brienne; Louise envoie des nouvelles de ses frères qui ont eu leur changement : Eloi est maintenant à la ferme d'Orsigny, Marin à Saintes. Elle lui parle aussi de son cousin Aubin Gontier, envoyé à Turin en Piémont.¹¹ Une lettre de Louise de Marillac à Jeanne Lepintre à Nantes donne des nouvelles de la famille d'Henriette Gesseume, de son frère Claude qui est à Crécy avec Monsieur Gallais, de son cousin Chefdeville qui est à Paris. Les deux "*font bien à merveille*"¹²

Dans les communautés, on parle des frères Lazaristes. A Angers, les Soeurs savent que Catherine Huitmill qui veut quitter la Compagnie a autant peur de rencontrer Louise de Marillac que son grand frère Philippe qui l'a, peut-être, trop poussée à être Fille de la Charité. A Calais, Françoise Manceau, avant de mourir, a supplié sa compagne Marie Poulet de faire prévenir son frère Nicolas qui est à Richelieu. Son autre frère Simon qui était aussi Prêtre de la Mission, est mort sept ans plus tôt. A Arras, Marguerite Chétif a eu la visite de Nicolas Rose, venu pour un court séjour dans sa famille. Il

⁷ Monsieur Vincent à Louise de Marillac – mai 1630 – Doc. 38

⁸ Monsieur Vincent à Louise de Marillac - novembre 1637 – Doc. 180

⁹ Louise de Marillac à Monsieur Vincent – mars 1646 - Ecrits 138

¹⁰ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 16 décembre 1648 - Ecrits 270

¹¹ cf. Louise de Marillac à Catherine et Marie – 22 janvier 1657 - Ecrits 534

¹² Louise de Marillac à Jeanne Lepintre – 14 novembre 1648 - Ecrits 268

lui a parlé de sa soeur Anne, fille de la Charité, éprouvant bien des difficultés à Paris. Il lui demande de tout faire pour qu'elle soit placée près de sa famille.

Ces relations fraternelles s'étendent aussi aux familles. En 1646, Monsieur Portail, qui est en visite au Mans, s'est rendu auprès de Madame Delacroix : elle est inquiète pour ses deux filles Jeanne et Renée à cause des bruits qui se répandent dans la région. On dit que toutes ces filles envoyées à Paris sont destinées au Canada où elles seront mariées à des sauvages. Des hommes de la région ont été requis pour ce pays lointain, nouvellement colonisé par la France. Monsieur Portail qui a du mal à rassurer la mère demande aux deux filles de lui écrire ainsi qu'à leur ancienne maîtresse¹³. En 1649, c'est Monsieur Thibault, en mission à Saint Méen, qui va tranquilliser les parents de Mathurine Guérin, habitant non loin, à Moncontour.

Les Filles de la Charité servent aussi d'intermédiaire pour les familles des Lazaristes. A Brienne, Marie Donion rencontre la famille du frère Mathieu Regnard :

*"Je n'ai point vu le petit billet pour le frère Mathieu, dont vous me parlez, mais vous assurerez son frère qu'il se porte bien, Dieu merci, et est de retour de Bourgogne depuis deux ou trois jours. Je ne manquerai pas de lui faire savoir des nouvelles de son frère et le soin qu'il a de lui."*¹⁴

Une entr'aide

Ces relations fraternelles et amicales dépassent le cadre familial. Une entr'aide s'instaure entre Prêtres de la Mission et Filles de la Charité, à travers des petits riens qui révèlent l'attention mutuelle. Robert de Sergis est chargé par Vincent de Paul d'acheter des images pour les Filles de la Charité¹⁵. Les frères Lazaristes apportent leur compétence : Jean Lequeux transporte le matériel qui vient d'être acheté, amène le blé à la Maison Mère des Filles de la Charité. Alexandre Véronne prépare des sirops pour les Soeurs malades. Sa grande compétence lui permet de réussir une saignée chez une soeur, alors que personne d'autre n'avait pu la faire.

En 1656, la communauté de l'hôpital de Nantes devient le point de ralliement pour les Prêtres de la Mission qui doivent s'embarquer pour Madagascar. Monsieur Vincent en avertit la Soeur Servante, Nicole Haran :

*"Un ou deux de nos prêtres doivent aller à Nantes avec deux frères, qui sont partis de diverses maisons, et je leur ai mandé que, pour se rencontrer ensemble, ils s'adressent à vous, afin que, le premier qui arrivera vous ayant dit son logis, vous puissiez l'enseigner aux autres. Je vous envoie un paquet de lettres pour M. Herbron, qui est l'un d'eux : Je vous prie de le lui mettre en main. Il vous rendra le port."*¹⁶

Le bateau sur lequel se sont embarqués tous ces Missionnaires fait naufrage en face de Saint Nazaire. Les Soeurs de l'hôpital recevront, par la suite tout le matériel récupéré et en prendront soin :

*"Vous m'avez mandé que la rouille mange la ferraille sauvée du naufrage. Je vous remercie du soin que vous en avez. Je ne doute pas que vous n'ayez mis à l'air les autres choses qui en ont eu besoin. Et pour ces ferrailles, je vous prie de les faire nettoyer, et je vous enverrai l'argent qu'il faudra pour la peine de l'ouvrier. On dit qu'il faudrait mettre les pièces délicates tremper dans l'huile et les plus grossières dans du tripoli."*¹⁷

En novembre, un nouveau départ pour Madagascar s'organise. Les Soeurs reçoivent à nouveau les Missionnaires destinés pour cette mission lointaine :

*"Mardi dernier, quatrième de ce mois, partirent d'ici trois de nos prêtres et un frère, qui s'en vont à Nantes et qui pourront vous aller voir à l'hôpital ; c'est pourquoi je vous adresse la lettre que j'écris à Monsieur Etienne, qui a la conduite des autres, pour la lui mettre en main, s'il vous plaît."*¹⁸

L'entr'aide entre Prêtres de la Mission et Filles de la Charité ne peut et ne doit pas nuire au service des pauvres. A son arrivée à Richelieu en 1639, Monsieur Lambert aux Couteaux demande l'envoi de

¹³ cf. Monsieur Portail à Louise de Marillac - 1^{er} juin 1646 - Doc. 390

¹⁴ Louise de Marillac à Marie Donion - 8 janvier 1659 - Ecris 624

¹⁵ cf. Monsieur Vincent à Louise de Marillac - fin 1633 - début 1634 - Doc. 102

¹⁶ Monsieur Vincent à Nicole Haran à Nantes - 27 septembre 1656 - Doc. 762

¹⁷ Monsieur Vincent à Nicole Haran - 14 mars 1657 - Doc. 776

¹⁸ Monsieur Vincent à Nicole Haran - 8 novembre 1659 - Doc. 886

Filles de la Charité. Après quelques hésitations, Louise de Marillac accepte le départ de deux Soeurs : c'est le premier envoi loin de Paris ! Une Confrérie de la Charité est établie pour le soulagement des malheureux, une école est ouverte pour les petites filles pauvres. En 1641, Monsieur Lambert accueille une cinquantaine de séminaristes se préparant à l'ordination sacerdotale. Il requiert les Soeurs pour aider à l'aménagement de la maison. Elisabeth (Isabelle) Martin ne peut plus aller servir les pauvres, accablée par le lourd travail ménager. Vincent de Paul, de passage à Richelieu, fait remarquer à Monsieur Lambert que l'entraide ne doit jamais contrecarrer le charisme. Sa lettre à Louise de Marillac l'exprime clairement :

"Ce qui mortifie de plus Isabelle, notre chère sœur, est qu'elle ne va point aux malades, depuis quelque temps qu'on l'a occupée à l'ameublement de quarante ou cinquante ordinands, dont j'ai averti M. Lambert, à ce qu'il n'en use plus de la sorte. "¹⁹

Si toutes les relations entre Prêtres de la Mission et Filles de la Charité doivent être simples, amicales, elles n'excluent pas la prudence. Vincent et Louise le rappellent lorsque cela est nécessaire. Deux postulantes de Richelieu, Vincente Auchy et Nicole, viennent d'arriver à Paris. Elles ont connu dans leur pays Monsieur Nicolas Durot qui vient de revenir à Saint Lazare. Celui-ci se montre très pressé à rencontrer les deux filles. Vincent de Paul prévient Louise de Marillac :

"Il importe que vos filles de Richelieu ne voient point M. Durot ni le frère. Il faut tout doucement lui faire sentir qu'il n'est pas expédient que nous ayons communication que pour des choses nécessaires. "²⁰

Le frère Jean-Pascal Goret, durant son séjour en Picardie au service des populations victimes de la guerre, a été malade. Il reçoit, en décembre 1651, une lettre de Vincent de Paul. Après avoir loué Dieu pour sa meilleure santé, son Supérieur lui parle de retenue dans ses rencontres avec ses infirmières, les Filles de la Charité :

" Je rends grâces à Notre Seigneur de ce qu'ayant recouvert la santé vous l'employez au service de Dieu et des pauvres, et je le prie qu'il vous donne participation à son humilité et à son obéissance, qui sont vertus nécessaires pour bien pratiquer les autres et pour aller purement à Dieu, à qui nous recommandons souvent l'œuvre qu'il vous a donnée à faire.

Vous me mandez que nos bonnes Filles de la Charité vous ont assisté en votre maladie ; de quoi je suis bien aise Je ne doute pas que vous n'en soyez fort reconnaissant; mais il est à désirer, mon chère Frère, que cette reconnaissance ne soit pas témoignée par visites, ni par beaucoup de paroles ; ce sera assez de les voir et de leur parler seulement en passant, quand la nécessité le requerra. "²¹

Témoigner sa reconnaissance pour les bienfaits reçus est une excellente chose, mais cela doit se faire, entre Prêtres de la Mission et Filles de la Charité, simplement et raisonnablement !

Pastorale des vocations

Au XVII^{ème} siècle, les Prêtres de la Mission ont un rôle très important dans la pastorale des vocations pour les Filles de la Charité. Dans tous les lieux où ils sont et où ils vont prêcher, les Missionnaires sont attentifs à détecter, repérer des jeunes et à leur proposer de se donner à Dieu pour Le servir dans les pauvres. Monsieur du Coudray est attentif aux filles de Lorraine pour y découvrir des vocations. Monsieur Lambert envoie plusieurs filles de Richelieu. Bernard Codoing à Saint Méen, Guillaume Gallais au Mans, Louis Thibault à Fontainebleau, puis à Saint Méen, Denis Gauthier à Richelieu, Guillaume Delville à Arras proposent des postulantes. Vincent et Louise examinent les candidatures :

"Voici dans un billet la réponse de Mademoiselle Le Gras et la mienne touchant les filles de Moncontour et celles de Saint-Méen qui se veulent donner à Dieu dans la compagnie des Filles de la Charité. "²²

Parfois, Vincent de Paul est amené à tempérer l'ardeur de ses Missionnaires :

¹⁹ Monsieur Vincent à Louise de Marillac – septembre 1641 – Doc. 320

²⁰ Monsieur Vincent à Louise de Marillac – septembre 1640 – Doc. 289

²¹ Monsieur Vincent au Frère Goret – vers 1651-1652 – Doc. 604

²² Monsieur Vincent à Bernard Codoing – 11 juillet 1648 – Doc. 519

*"Vous m'avez écrit de trois bonnes filles, qui ont le désir d'être de la Charité. Comme elles l'ont conçu dans la chaleur de la mission que vous avez faite dans leur paroisse, il faut voir si un petit retardement les refroidira. Il est bon de les éprouver."*²³

Plusieurs fois, Vincent de Paul rappelle les qualités nécessaires pour les futures Filles de la Charité
*"(Il faut) des filles saines et robustes, disposées pour la Charité, de vie irréprochable, résolues de se bien humilier, de travailler à la vertu et de servir les pauvres pour l'amour de Dieu,"*²⁴

Chaque fois qu'un Prêtre de la Mission se rend dans une maison de Filles de la Charité, en particulier pour les visites canoniques, Louise demande aux Soeurs Servantes de lui faire rencontrer les aspirantes.

*"Pour ce que vous me mandez des filles qui se sont présentées à Monsieur du Chesne, s'il les a trouvées propres, vous n'avez qu'à les envoyer."*²⁵

De son côté, Monsieur Vincent rappelle aux Prêtres de la Mission leur devoir à cet égard. Il écrit à Pierre de Beaumont à Richelieu :

*"Ce n'est pas assez que les sœurs de la Charité de votre ville estiment les deux postulantes propres pour leur compagnie, si vous-même n'êtes de leur sentiment. Si donc vous pensez qu'elles aient assez de force pour cet état, que ce soit le désir de servir Dieu et les pauvres, qui les porte à l'embrasser, et non pas la pensée d'être plus à leur aise qu'elles ne sont, et enfin que vous voyiez qu'elles sont pour persévérer, autant que cela se peut prévoir moralement, en ce cas, vous les pouvez envoyer."*²⁶

Louise de Marillac et Vincent de Paul veulent éviter que des filles manifestent le désir de devenir Filles de la Charité pour voir Paris ou pour quitter leur campagne et s'assurer un avenir plus agréable que celui qui leur est réservé dans leur famille. Louise de Marillac compté beaucoup sur les Prêtres de la Mission pour effectuer un discernement parmi toutes les demandes.

Louise de Marillac, tout au long de sa vie, a manifesté beaucoup d'amitié, de confiance envers les Prêtres de la Mission. Elle a incité les Filles de la Charité à vivre ces mêmes relations simples et fraternelles. Mais de la Congrégation de la Mission, Louise attend beaucoup. Elle compte sur elle pour que la Compagnie des Filles de la Charité puisse conserver son originalité, maintenir sa vitalité et remplir la mission qui lui est confiée dans l'Eglise.

Un accompagnement spirituel

Louise de Marillac est consciente de la nouveauté de la Communauté des Filles de la Charité et des interrogations qu'elle pose dans l'Eglise et la société du XVIIème siècle. Elle ressent l'absolue nécessité d'un solide accompagnement spirituel et d'une formation sérieuse. Elle perçoit les dangers qui pourraient survenir si les Sœurs s'adressaient à des prêtres ou à des religieux, ignorant tout de leur esprit, de la finalité de leur Compagnie. Ils pourraient difficilement les conseiller, risqueraient de les orienter vers une vie monastique. Louise de Marillac craint aussi l'influence des Curés imprégnés de Jansénisme.

C'est pourquoi elle demande à Vincent de Paul d'assurer cet accompagnement et cette formation soit par lui-même, soit par quelques-uns des Prêtres de la Mission..

Les confessions

Louise de Marillac aurait aimé que Vincent de Paul devienne le confesseur attitré des Sœurs. Mais ses nombreuses occupations ne le lui permettent pas. Louise de Marillac se montre alors assez exigeante sur le choix des confesseurs. Fréquemment Vincent demande-t-il son avis.

*« J'aurais été fort aise d'entendre cette bonne fille de Saint-Benoît ; mais quel moyen, attendu le voyage que j'ai à faire ?... M. Lambert ou M. Souffliers pourront lui rendre ce service ? »*²⁷

²³ Monsieur Vincent à un prêtre de la Mission – sans date – Doc. 744

²⁴ Monsieur Vincent à Guillaume Delville – 18 février 1657 – Doc. 772

²⁵ Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 23 mai 1653 -Ecrits 416

²⁶ Monsieur Vincent à Pierre de Beaumont – 14 juillet 1658 – Doc. 827

²⁷ Monsieur Vincent à Louise de Marillac - 24 mai 1637 - Doc. 172

Lorsque les premières Sœurs arrivent à Richelieu en 1638, c'est Monsieur Lambert aux Couteaux (32 ans dont 9 dans la Congrégation dans la Mission) qui remplit cette fonction. Louise connaît bien celui que Vincent de Paul a choisi pour cette fondation. Elle l'a plusieurs fois rencontré à Paris. Elle sait qu'elle peut faire entière confiance à ce missionnaire.

Louise de Marillac sera toujours en sécurité avec les Supérieurs qui se succéderont à Richelieu. Elle ne manque pas, lorsqu'elle écrit aux Sœurs, de leur demander de les saluer avec respect, et de recevoir leurs conseils comme venant de Dieu.

*« Vous êtes beaucoup obligée à Monsieur votre Directeur de vous en avoir parlé en cette manière. Je m'attends, ma chère Sœur, qu'il vous semblait entendre la voix de Dieu, et que vous pensez effectivement que c'est Lui qui vous a parlé par la bouche de ce bon Monsieur. »*²⁸

Les visites canoniques

En 1639, les Sœurs arrivées dans la ville d'Angers auront comme confesseur, non pas un Lazariste, mais le vicaire général du diocèse, Monsieur l'abbé de Vaux, bien connu de Vincent de Paul et qui sera très apprécié par Louise elle-même.

Cependant, pour stimuler la vitalité de cette communauté lointaine et maintenir le lien avec la Congrégation de la Mission, la supérieure des Filles de la Charité souhaite l'instauration de "visites" dans la maison. En 1640, elle demande à Vincent de Paul d'envoyer à Angers Monsieur Lambert, qui est à Richelieu. Louise a bien pensé le déroulement de ces visites²⁹ : le Missionnaire aura avec chaque Sœur un ou plusieurs entretiens particuliers, il fera une réflexion avec toute la communauté. Le Visiteur est invité à rencontrer les prêtres séculiers qui accompagnent habituellement la communauté, les administrateurs dans les hôpitaux, et si cela est possible l'Evêque du lieu. A la fin de la visite, le missionnaire rédige des Avis qu'il laisse à la communauté et envoie un compte-rendu détaillé à la Supérieure des Filles de la Charité.

Monsieur Lambert inaugure donc ces visites à Angers en juillet 1640. Elles auront lieu assez régulièrement ensuite dans toutes les maisons, environ tous les deux ans. Les maisons se multipliant, Vincent de Paul et Louise choisiront pour ce service important des missionnaires appréciés et de valeur comme Antoine Portail, René Alméras³⁰, Thomas Berthe³¹, Pierre du Chesne³², Jean de Horgny³³.

Louise de Marillac attend avec impatience d'avoir le compte-rendu de la visite. La lettre d'Elisabeth Turgis, la sœur servante d'Angers, ne lui suffit pas.

*« Ne se dira-t-il rien de la visite de M. Lambert il semble, par lettre de ma Sœur Turgis, que cela ne leur aura point fait de mal. »*³⁴

Elle est heureuse lorsque le missionnaire, rentré à Paris, vient lui donner le compte-rendu de vive voix. Elle écrit à l'abbé de Vaux sa joie des bonnes nouvelles de la communauté d'Angers:

*« Nous avons vu Monsieur Lambert qui nous a témoigné être fort satisfait du voyage qu'il a fait à Angers. »*³⁵

Lorsque le compte-rendu tarde à venir, Louise le réclame. Monsieur Lambert qui s'était empressé d'envoyer son rapport après sa visite à Angers en 1644, écrit son étonnement à Monsieur Portail

*« Je suis bien étonné que Mademoiselle Le Gras n'ait pas reçu celle que je lui ai envoyée immédiatement après mon retour d'Angers par laquelle je lui rendais compte de mon voyage et lui disais que j'avais trouvé tout cela assez décousu, si néanmoins que pour lors, cela n'allait pas le plus mal. »*³⁶

²⁸ Louise de Marillac à Françoise Carcireux - 25 juin 1658 - Ecris 512

²⁹ cf. Monsieur Vincent à Monsieur Lambert - 22 juillet 1640 - Doc. 280

³⁰ René Alméras (1613-1672) est entré dans la Congrégation de la Mission en 1636. Il deviendra le premier Supérieur général après Vincent de Paul

³¹ Thomas Berthe (1622-1697), originaire des Ardennes, entre à l'âge de 18 ans dans la congrégation en 1640.

³² Pierre du Chesne est entré dans la Congrégation de la Mission en 1638. Il assure les visites à son retour d'Irlande. Il meurt prématurément en 1654.

³³ Jean de Horgny, entré dans la Congrégation de la Mission en 1627, assure durant de longues années la direction du Collège des Bons Enfants. Il remplacera Monsieur Portail comme Directeur de la Compagnie des Filles de la Charité de 1660 à 1667, date de sa mort.

³⁴ Louise de Marillac à l'Abbé de Vaux - 10 août 1640 - Ecrit 37

³⁵ Louise de Marillac à l'Abbé de Vaux - 23 octobre 1641 - Ecris 62

³⁶ Monsieur Lambert à Monsieur Portail - 22 mars 1644 - Doc. 354

Il est demandé au Visiteur de se prononcer sur la vie de la communauté, sur le service accompli par les Sœurs, sur l'admission aux Vœux, sur l'accueil des postulantes. Il n'hésite pas à proposer les changements nécessaires. En 1644, Monsieur Lambert signale ceux qui lui paraissent nécessaires à Angers :

*« Il est à propos de changer les Sœurs Geneviève et Barbe et si l'on pouvait la Sœur Clémence, mais la première et la seconde plus nécessairement. »*³⁷

A la demande de Louise de Marillac, il réfléchit sur un possible changement de Sœur Servante à l'hôpital d'Angers et donne son point de vue :

*« Qu'il n'y avait point entre elles de plus propres pour leur conduite que la Sœur Madeleine, quoiqu'il serait fort à désirer qu'il y en ait une autre ; mais de celles qui y sont, devant Dieu, je ne vois pas qu'il y en ait qui aient l'esprit de conduite et de discrétion. La Sœur Isabelle y ferait quelque chose. »*³⁸

Revenu en 1648, Monsieur Lambert insiste sur l'urgence du changement de Françoise Claire, car elle perturbe gravement la communauté, et son humeur qui semble incontrôlable fait planer de graves inquiétudes :

*« Il faut absolument que vous ôtiez cette sœur Françoise laquelle, dans son humeur mélancolique, est pour faire quelque coup tragique et sanglant. »*³⁹

Louise prend en compte les recommandations de Monsieur Lambert. Madeleine Mongert la sœur Servante d'Angers continuera son mandat jusqu'en 1648. Mais dès la réception de la lettre du visiteur, elle rappelle Françoise Claire à Paris. Il en sera de même pour Marguerite Noret, de Nantes, dont Monsieur Lambert a signalé la nécessité d'un rapide changement.

Monsieur Berthe, lors de sa visite à Hennebont en 1657, prend la défense de Marie Marthe Dauteuil. Cette sœur, quelques années plus tôt, avait, sans prévenir personne, quitté Nantes pour Hennebont. Elle pensait répondre ainsi à une demande des Fondateurs qui voulaient envoyer une Sœur de Nantes à cet hôpital de Bretagne. Son comportement, indépendant et irréfléchi, avait été très mal perçu à Paris, et Louise de Marillac voulait la renvoyer de la Compagnie. Les administrateurs avaient plaidé sa cause. Monsieur Berthe pense qu'elle ferait une très bonne Sœur Servante :

*« La Sœur Marthe est une fille qui ne peut être assez estimée. Elle contente tellement et ceux de dedans et ceux de dehors qu'elle est le refuge de tous les pauvres qui ont besoin d'assistance. Elle est merveilleusement agissante. [...] Elle a renouvelé ses vœux avec la sœur Marguerite, laquelle j'ai laissé dans la charge de Sœur Servante. Mais j'estimerai que la sœur Marthe s'en acquitterait mieux, si Monsieur Vincent, notre très honoré Père, et vous, Mademoiselle, la vouliez charger de cette office dont elle est bien capable. »*⁴⁰

Marie Marthe Dauteuil sera peu à peu réhabilitée. Elle sera nommée Sœur Servante, puis durant le généralat de Marguerite Chétif, Econome de la Compagnie de 1664 à 1667.

Si Louise de Marillac prend bien en compte les dires des Prêtres de la Mission visitant les maisons des Sœurs, elle vérifie aussi que les Sœurs relisent régulièrement les Avis qu'ils ont laissé et qu'elles mettent à exécution les directives laissées.

*« Je serais bien aise aussi de savoir si tout ce que Monsieur Berthe a demandé a été accompli. »*⁴¹

Monsieur Berthe, pour mettre fin aux venues trop fréquentes des garçons de l'hôpital dans la cuisine où travaillent les Sœurs, avait demandé que soit aménagé un guichet pour passer les plats.

Les conférences

Louise de Marillac souhaite que les Sœurs reçoivent une solide formation spirituelle. Elle demande à Monsieur Vincent de venir rencontrer régulièrement celles de Paris. Le sujet de ces conférences est connu à l'avance, les Sœurs y réfléchissent, mettent leurs pensées par écrit si elles le peuvent. Louise

³⁷ Monsieur Lambert à Monsieur Portail - 22 mars 1644 - Doc. 355

³⁸ Monsieur Lambert à Monsieur Portail - 22 mars 1644 - Doc. 354

³⁹ Monsieur Lambert à Louise de Marillac - 17 juillet 1648 - Doc. 522

⁴⁰ Thomas Berthe à Louise de Marillac - 30 septembre 1657 - Doc. 801

⁴¹ Louise de Marillac à Barbe Angiboust - 15 septembre 1657 - Ecrits 566

de Marillac, consciente de l'importance de l'enseignement donné, rédige elle-même ou fait rédiger par la secrétaire le compte-rendu de la conférence.

Lorsque Monsieur Vincent ne peut venir, la conférence est assurée par un autre prêtre de la Mission, le plus souvent Monsieur Portail.

En 1646, Monsieur Lambert débute une série de conférences sur le catéchisme dont les comptes-rendus n'ont pas été conservés.

Le 28 juillet 1648, Monsieur Thibault ⁴² commence la conférence sur l'esprit du monde qui sera achevée par Monsieur Vincent un mois plus tard, le 25 août.

Louise souhaite que, dans les villes où résident Lazaristes et Filles de la Charité ou lors des visites des Missionnaires, de telles conférences puissent aider les Sœurs vivant loin de Paris.

Elle s'empresse de remercier Monsieur Portail pour l'envoi du résumé de la conférence qu'il a présidée sur les vertus de Sœur Marie Despinal décédée à Angers en mai 1646. Elle demande aux Sœurs de Richelieu de conserver les bonnes habitudes établies par Monsieur Lambert lors de son séjour dans cette ville.

« Je crois que vous continuez les conférences que Monsieur Lambert a introduites; si vous ne le faites, vous pouvez vous en informer à vos Messieurs. » ⁴³

Une franche collaboration s'est établie entre Louise de Marillac et les Prêtres de la Mission. Un même désir les habite : accomplir le dessein de Dieu en faveur des pauvres, dessein concernant tant le service spirituel que le service corporel. Les initiatives, les commentaires des uns et des autres sont appréciés, et même recherchés. Une amitié marquée par le respect s'est établie entre eux.

Tout au long de leur vie, Vincent de Paul et Louise de Marillac invitent les Filles de la Charité à établir un juste équilibre dans leurs relations avec les Prêtres de la Mission. Certaines Sœurs trouvent que les Missionnaires ne sont pas assez à leur service. Elles n'hésitent pas à dire leurs attentes. Vincent de Paul modère les demandes de Françoise Carcireux durant son séjour à Richelieu :

"Je suis bien marri que Monsieur de Beaumont ne vous donne pas toute la satisfaction que vous désirez. Il ne manque pas pourtant de bonne volonté; mais il n'a pas assez de temps pour vous donner celui qu'il faudrait ou bien il estime que vous en voulez de trop. Quoiqu'il en soit, je le prierai de vous entendre et de vous assister le plus qu'il pourra; mais je vous prie aussi de l'épargner...." ⁴⁴

Il explique comment doivent se vivre les relations entre Filles de la Charité et Prêtres de la Mission:

"Lors donc que, pour votre consolation ou avancement, vous aurez besoin des avis de votre directeur, recourez à lui avec confiance, ouvrez-lui votre coeur avec simplicité et sincérité, mais courtement, avec désir d'en profiter et résolution de vous tenir à ce qu'il vous dira." ⁴⁵

Craignant que Françoise Carcireux et ses compagnes n'apprécient pas à leur juste mesure leur directeur, Monsieur Vincent en fait la louange, reconnaissant qu'il a beaucoup de science et de prudence et qu'il est très expérimenté aux choses spirituelles.

De son côté, Louise enseigne aux Sœurs à conserver en toute rencontre avec les Missionnaires la retenue et la modestie, à avoir une attitude de respect et à prendre en considération les avis qu'ils leur donnent. Elle demande Monsieur Portail de l'expliquer clairement aux Sœurs de Richelieu.

"Je vous supplie très humblement, Monsieur, de leur faire la charité à nos Sœurs de les avertir du respect qu'elles leur doivent, et l'importance qu'il y a qu'elles ne se familiarisent, et surtout l'état qu'elles doivent faire des avis qu'ils auront la bonté de leur donner." ⁴⁶

⁴² Louis Thibault (1618-1655) est entré dans la congrégation de la Mission en 1637. De 1646 à 1648, il est à Paris et devient Supérieur à Saint Méen ensuite.

⁴³ Louise de Marillac à Elisabeth Turgis - 29 octobre 1646 - Ecrits 180

⁴⁴ Vincent de Paul à Françoise Carcireux - 25 juillet 1656 – Doc. 746

⁴⁵ Vincent de Paul à Françoise Carcireux - 25 juillet 1656 – Doc. 746

⁴⁶ Louise de Marillac à Monsieur Portail – 10 juillet 1646 – Ecrits 155

Dans sa lettre du 7 février 1660 à Jacques de La Fosse, Monsieur Vincent insiste sur la grandeur de la vocation des Filles de la Charité, complémentaire de celle des Prêtres de la mission et invite ses Missionnaires à travailler avec elles:

"Ces filles sont appliquées comme nous au salut et soulagement du prochain; et si je dis avec nous, je ne dirai rien de contraire à l'Évangile, mais fort conforme à l'usage de la primitive Église."⁴⁷

N'avons-nous pas, en cette fin du XX^{ème} siècle en France, à entendre cette recommandation de Monsieur Vincent, à redécouvrir et intensifier ce lien étroit qui existe entre nos deux Communautés depuis leur fondation. Une meilleure prise en compte de nos mutuelles richesses, de nos complémentarités, pourrait nous aider à retrouver tout le dynamisme qui animait les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité aux origines et à donner plus de réalisme et d'efficacité à nos engagements dans la lutte contre les pauvretés d'aujourd'hui.

⁴⁷ Monsieur Vincent à Jacques de La Fosse – 7 février 1660 – Doc. 900